



Ma Communauté
de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINEES A LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2022

Délibération n°2022-10-01

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 20 septembre 2022

Résumé : Arrêter le procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du mardi 20 septembre 2022

La délibération est adoptée avec 1 abstention et 35 voix « pour »

Délibération n°2022-10-02

Candidature de la Communauté de Communes Aunis Sud à l'appel à projet « TEPOS en devenir » de la région Nouvelle Aquitaine

Résumé : Valider la candidature de la Communauté de Communes Aunis Sud à l'appel à candidature « TEPOS en devenir 2023-2025 » de la Région Nouvelle-Aquitaine et autorise le Président à signer la convention afférente.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2022-10-03

Projet Alimentaire Territorial – Désignation de deux représentants de la Communauté de Communes Aunis Sud au Comité de pilotage

Résumé : Approuver la nouvelle gouvernance du Projet Alimentaire Territorial (PAT) 2022-2026 et désigner deux représentants au COPIL de ce PAT :

- titulaire : Madame Anne-Sophie DESCAMPS
- suppléant : Monsieur Walter GARCIA

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2022-10-04

Parc d'activités économiques du Fief Girard (Extension Sud) – Le Thou – Signature de l'acte de dépôt de pièces du lotissement

Résumé : Autoriser Monsieur le Président à procéder au dépôt auprès d'une étude notariale, de pièces constitutives au nouveau lotissement du parc d'activités économiques du Fief Girard et à signer l'acte correspondant.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2022-10-05

Parc d'activités économiques du Fief Girard (Extension sud) – Le Thou – Vente d'un terrain (lot2 2)

Résumé : Autoriser Monsieur le Président à signer un avant contrat de vente et/ou un contrat de vente pour un terrain formant le lot N°2, d'une superficie de 1 310 m², sis sur le Parc d'activités économiques du Fief Girard (extension sud) au Thou, au prix de 29,00 € H.T. le m², soit 37 990,00 € H.T. et 44 503,32 € T.T.C. avec application de la T.V.A. sur marge.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2022-10-06

Régie de recettes de la piscine de Surgères – Demande de remise gracieuse

Résumé : Accorder une remise gracieuse pour un montant de 10 euros à Madame le régisseur titulaire de la régie de recettes de la piscine de Surgères.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2022-10-07

Décision modificative n°1 au Budget Primitif 2022 du budget annexe Pépinière Agroalimentaire

Résumé : Approuver la décision modificative du budget primitif 2022 du budget annexe Pépinière Agroalimentaire.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2022-10-08

Modification du tableau des effectifs

Résumé : Approuver la création, à compter du 1^{er} février 2023 d'un contrat de projet (articles L.332-24 à L.332-26 du CGFP) chargé de mission « animation des Espaces Naturels Sensibles »

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2022-10-09

Présentation du plan d'action égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Résumé : Prendre acte du plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2022-2024 pour la Communauté de Communes Aunis Sud.

La délibération est adoptée avec 1 abstention et 37 voix « pour »

*Date d'affichage au siège de la Communauté de Communes Aunis Sud et de publication sur le site Internet : **mardi 25 octobre 2022***